

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS574

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 28

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la disposition introduite le Sénat fixant la date d'entrée en vigueur de cet article au 1^{er} avril 2024.